



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Reconnaissance des assistants de régulation médicale

Question écrite n° 33941

Texte de la question

M. Bertrand Pancher appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation des assistants de régulation médicale (ARM). Ces derniers, qui jouent un rôle clé dans le système de santé, sont également en première ligne dans la gestion de la crise sanitaire que l'on connaît aujourd'hui. Ils ont ainsi eu à traiter, lors de la première vague, quelque 80 000 appels supplémentaires par jour et ont supervisé des salles de crise covid-19. Aujourd'hui ils attendent une vraie reconnaissance de leur profession en tant que soignants et non plus en tant qu'administratifs, ce qui pourrait passer par un diplôme d'État de niveau 5, l'obtention de la certification pour tous les ARM en poste justifiant de deux années d'ancienneté et la catégorie B pour les agents exerçant le métier d'assistant de régulation médicale et n'appartenant pas à cette catégorie. Compte tenu de leur très fort investissement, il aimerait savoir quelles suites il entend donner à leurs attentes.

Données clés

Auteur : [M. Bertrand Pancher](#)

Circonscription : Meuse (1^{re} circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33941

Rubrique : Fonction publique hospitalière

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 novembre 2020](#), page 8144

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)